

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 41/2025

A LA SOCIETE NEW ELECTRONICS SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 25/MF/CGPMP-SP/DG/2024, conclu avec Trans Academia, pour un montant total hors taxe de dollars américains trente-sept mille deux cent cinquante-cinq (USD 37 255,00) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent soixante, septante neuf centimes (USD 260,79), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/02/2025.

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE

ARMP

DIRECTION

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

Signature of the Director General

Directeur Général